

DU Relation d'Aide par la Médiation Animale (DU RAMA)



UNIVERSITE D'AUVERGNE
CLERMONT - FERRAND 1
Faculté de médecine

Organismes partenaires : CHU de Clermont-Ferrand, Association des paralysés de France APF-63, Fédération Internationale des Thérapies et Relation d'Aide par la Médiation (FITRAM), Groupe d'Étude et de Recherche sur la Médiation Animale (GERMA), Association pour la Recherche et le Développement de la Rééducation en Auvergne (ARDRA).

OBJECTIF

Le but du DU est de permettre aux étudiants de se former à la pratique de la médiation animale et de pouvoir conduire un programme d'activités associant l'animal (AAA). L'enseignement comporte une partie théorique commune et des stages pratiques qui définissent le champ de compétence de l'intervenant, AAA avec le chien, AAA avec le cheval, AAA en milieu de ferme pédagogique ou thérapeutique.

COMPETENCES VISEES

L'intervenant en médiation animale doit être capable dans son domaine de compétence avec un chien, ou avec un cheval ou dans un contexte de ferme pédagogique (ou thérapeutique) de :

- faire le point sur ses savoirs, ses acquis et les éventuelle formations complémentaires et/ou supervision à mettre en oeuvre afin de travailler en toute sécurité avec un animal éduqué, formé et non instrumentalisé.
- de connaître et d'accepter les conditions d'une pratique éthique et respectueuse du bien être de la personne bénéficiaire, de l'animal et du cadre d'intervention.
- de savoir travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire en comprenant les enjeux et les rôles de chacun, en respectant les objectifs de la prise en charge, ou de l'accompagnement en cours du bénéficiaire afin d'intégrer l'action d'AAA de façon complémentaire et synergique à ces objectifs.
- de connaître les problèmes posés par l'état de santé des bénéficiaires, les précautions et contre-indications éventuelles de la pratique de l'AAA.
- d'analyser une demande d'intervention, les différentes composantes et de proposer un programme adapté au contexte de la demande.
- de décrire les interventions prévues : hypothèses de travail, moyens, méthodes et procédures mises en oeuvre, collaborations, évaluations, contraintes institutionnelles éventuelles et coûts.
- d'identifier son rôle, de connaître les limites de son champ de compétences et d'intégrer le réseau des partenaires ; pouvoir échanger les expériences, analyser les pratiques, se doter de techniques de supervision.
- de savoir rédiger une convention d'intervention en médiation animale.

ORGANISATION

Le premier semestre est un temps de **travail préparatoire personnalisé** défini en concertation entre l'étudiant (cursus, expérience en AAA, projet de mémoire et projet professionnel ou associatif) et l'équipe pédagogique.

Les cours (90h) sont dispensés pendant le 2eme semestre à la faculté de médecine de Clermont-fd, ils sont regroupés en 2 sessions théoriques d'une semaine sous forme de séminaires et d'une session de 3 jours pour les présentations des mémoires, analyse des pratiques, projets et l'examen final.

Le stage pratique est d'une durée cumulée de 10j selon l'option retenue (chien, cheval, autres animaux) et peut faire l'objet, par la commission pédagogique, d'une validation des acquis de la pratique et proposition d'un stage plus court pour les candidats expérimentés. En revanche pour les candidats peu expérimentés des formations complémentaires seront préconisées par cette même commission à l'issue de la formation.

PUBLIC VISE

Cet enseignement concerne des candidats issus de filières de formation initiale différentes ; celui de la relation humaine (monde de la santé, de l'éducation, acteurs sociaux et associatifs) et celui de la relation animale (vétérinaires, comportementalistes, éthologues, éducateurs canin ou équin. ..).

CONDITIONS D'ADMISSION

Formation initiale et formation continue. Pour les étudiants : 3eme cycle des études médicales ou vétérinaire, pour les autres disciplines licence validé. La commission pédagogique peut statuer sur la validation des acquis de l'expérience et ouvrir la possibilité d'inscription pour des personnes au cas par cas.

DROITS D'INSCRIPTION : étudiant : 240 € / candidat libre : 590 € / formation continue : 1190 €

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS - Contact : Dr Didier Vernay (responsable de l'enseignement)
Service MPR – Hôpital Nord – CHU de Clermont-Fd – 63118 Cébazat.

Enseignants :

DU Relation d'Aide par la Médiation Animale (DU RAMA)

PROGRAMME PRÉVISIONNEL - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2009-2010

PREMIER SEMESTRE

I - MODULE DE PRÉPARATION PERSONNALISÉ (travail personnel pour l'étudiant) : Membres de la commission pédagogique et des réseaux partenaires (FITRAM, GERMA) :

- préparation théorique commune
- préparation théorique personnalisée
- préparation au stage pratique et définition du projet de formation personnel

DEUXIEME SEMESTRE

Compte tenu de l'origine extérieure à la région de nombreux intervenants, et du niveau d'expertise de certains inscrits, l'enseignement sera en grande partie sous forme de séminaires interactifs, regroupant sur une journée plusieurs intervenants sur une thématique définie.

II - MODULE GENERAL « INTERVENANT EN RELATION D'AIDE ET MÉDIATION » (30 h) :

- historique, contexte actuel et éthique
- notions de neuro-biologie ; corps-émotions-conscience, cognition, communication, langage verbal et non verbal
- notions de psychologique, d'éthologie et de sociologique ; grands courants théoriques et pratiques, psychologie humaniste, symbolisation, approche systémique, propriétés émergentes du système, sociogramme, éthogramme.
- contexte d'action de soins, pédagogiques, sociales

Ce module vise à réactualiser, compléter, harmoniser les connaissances et compétences des étudiant et de valider le contenu de la préparation personnalisée, il fera recours largement aux mises en situation, aux ateliers pratiques et jeux de rôles.

III - MODULE GENERAL « RELATION D'AIDE ET MÉDIATION ANIMALE » (30 h) :

- historique et contexte des pratiques des AAA
- Le bénéficiaire
 - o AAA et situations de handicap physique et cognitif
 - o AAA et situations de handicap psychique et mental
 - o AAA et situations de handicap social
 - o AAA et enfants
 - o AAA et personnes âgées
- L'animal
 - o Aspects sanitaires et comportementaux spécifiques aux AAA
 - o AAA avec le chien
 - o AAA avec le cheval
 - o AAA avec les autres animaux

Ce module vise à permettre aux étudiants de rencontrer les experts en matière de médiation animale et de compléter leurs connaissances, acquis et de la conduite spécifique le de la relation d'aide par la médiation avec les AAA.

IV - MODULE « PRATIQUE DE L'AAA » (15 h) :

- aspects vétérinaires, sanitaires et comportementaux
- évaluation et supervision de la pratique
- aspects juridiques et réglementaires
- gestion et aspects budgétaires
- charte des bonnes pratiques, éthique et communication

Ce module vise à permettre aux étudiants de posséder les connaissances nécessaires à la conduite, la gestion, la communication, la reconnaissance et l'intégration institutionnelle éventuelle de leur activité.

V - MODULE « PROJET PERSONNEL » (15 h) :

- analyse critique des pratiques
- présentation individuelle des actions en cours et des projets

Ce module est dispensé lors d'une session précédant celle concernant le contrôle des connaissances

DUREE TOTALE DES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES DU DEUXIEME SEMESTRE: 90 heures